

Vous avez un projet ?



L'accompagnement aux collectivités est un rôle majeur pour le Conseil Départemental sur le territoire. Pour la BDBR, cela se traduit par son investissement dans tout projet de lecture publique, en cohérence avec « Territoire de lecture », le plan départemental de développement de la lecture publique.

On distingue 3 types d'accompagnement :

- **L'aide à la définition et à la mise en œuvre d'un équipement de lecture publique dans toutes ses facettes** : espaces et architecture, mobilier, informatique, collections, aspects juridiques, ressources humaines. Cet accompagnement est le plus souvent lié à un projet d'investissement par la commune ou communauté de communes, en régie directe de celle-ci, que ce soit pour la construction, l'extension, la rénovation d'une bibliothèque.
- **L'aide au projet culturel** : il mobilise les savoir-faire diversifiés de la BDBR dans le fonctionnement quotidien de l'établissement où lors d'événement phare de la bibliothèque. Cet accompagnement concerne l'offre documentaire (aide aux choix de documents, désherbage, récolement de la bibliothèque), la formation initiale des équipes en s'adaptant au cadre spécifique du projet, la mise en œuvre d'une offre numérique (jeux vidéo, liseuses, etc.), l'adaptation à un nouveau cadre légal (refonte des rythmes scolaires), les événementiels (anniversaire ou temps fort de la bibliothèque) mais aussi ceux de la BDBR proposés à son réseau (festival de contes VC

Pour tout projet, l'interlocuteur privilégié est toujours le bibliothécaire référent pour chaque bibliothèque. Celui-ci mettra tout en œuvre pour relayer informations et besoins auprès des experts thématiques de la BDBR.

Vous pourriez aussi être intéressé par

- [La bibliothèque, un service public](#)
- [Travailler en bibliothèque](#)
- [Informatique](#)